



# LE JASEUR



**BULLETIN MUNICIPAL DE SAINT-VALÉRIEN**

**Bureau municipal : 181, route Centrale 418 736-5047**

Le 07 mars 2023

Volume 44 Numéro 10

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### **PROCHAIN JASEUR**

Pour publier dans notre prochaine édition, faites-nous parvenir vos communiqués avant le 15 mars 2023 à 17h par courriel au [jaseurstval@gmail.com](mailto:jaseurstval@gmail.com) ou en les déposant dans la boîte à courrier sur le perron du bureau municipal.

Pour consulter la version électronique et le calendrier des parutions du Jaseur, rendez-vous sur le site de la municipalité :

<https://municipalite.saint-valerien.qc.ca/le-jaseur-journal-local/>

*\*Aucune correction ne sera apportée à vos textes.*

## **VOS BIENS ESSENTIELS ONT SUBI DES DOMMAGES LORS DE LA TEMPÊTE LES 23 ET 24 DÉCEMBRE 2022 ?**

Vous pourriez bénéficier d'une assistance financière du Ministère de la Sécurité publique à titre de particulier, de propriétaire d'entreprise agricole ou de propriétaire de bâtiments locatifs.

En effet, vous pourriez être éligible au *Programme général d'indemnisation et d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents – Tempête hivernale survenue les 23 et 24 décembre 2022*.

Il vous suffit d'appeler au 1 888 643 2433 et de demander le département de réclamation des particuliers.

## **PROCLAMATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DE PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE POSITIVE LE 13 MARS 2023**

Lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2023, le conseil municipal a joint le mouvement de nombreuses municipalités du Québec et a proclamé, par la résolution 2023-27, que le 13 mars 2023 sera la Journée nationale de promotion de la santé mentale positive.



Cette initiative, provenant du Mouvement Santé Mentale Québec, «  *vise à ce que toutes et tous se sentent interpellés à agir, autant par de petits gestes au quotidien que par de grands projets au sein des différentes communautés en vue de créer, développer et renforcer la santé mentale* ».

Nous vous invitons donc à consulter leur site internet pour en apprendre davantage et découvrir de belles astuces pour «  *favoriser et renforcer la bonne santé mentale de toutes et tous* » : [mouvementsmq.ca](http://mouvementsmq.ca)

**QUÉBEC**  
**MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN**  
**M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE**

**AVIS PUBLIC**

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Valérien

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance du Conseil de la municipalité de Saint-Valérien tenue lundi le 6 mars 2023, ledit conseil a adopté le règlement # 2023-351 fixant les modalités de la prise en charge par la municipalité de Saint-Valérien de tout système de traitement tertiaire avec désinfection par rayonnement ultraviolet d'une résidence isolée.

Les intéressés peuvent consulter ledit règlement au bureau municipal aux heures régulières de bureau ou sur le site web de la Municipalité dans la section procès-verbaux.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la Loi.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 7<sup>e</sup> JOUR DE MARS 2023.

*Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière*

## **AVIS PUBLIC**

Aux personnes intéressées par un projet de règlement 2023-352 modifiant le règlement de zonage 2013-270 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de modifier certaines dispositions.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 6 mars 2023, le conseil a adopté le premier projet de règlement 2023-352 modifiant le règlement de zonage 2013-270 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de modifier certaines dispositions.

1. **Une assemblée publique de consultation** aura lieu le 3 avril 2023 à compter de vingt heures, à la salle du conseil située au 181, route Centrale à Saint-Valérien. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement 2023-352 modifiant le règlement de zonage 2013-270 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de modifier certaines dispositions. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures d'ouverture et sur le site web de la municipalité.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 10<sup>e</sup> JOUR DE MARS 2023.

*Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière*

## **AVIS PUBLIC**

Aux personnes intéressées par un projet de règlement 2023-354 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2013-274 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de changer la procédure en cas d'infraction.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 6 mars 2023, le conseil a adopté le projet de règlement 2023-354 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2013-274 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de changer la procédure en cas d'infraction.

1. **Une assemblée publique de consultation** aura lieu le 3 avril 2023 à compter de vingt heures, à la salle du conseil située au 181, route Centrale à Saint-Valérien. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement 2023-354 modifiant le règlement sur les permis et certificats 2013-274 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de changer la procédure en cas d'infraction. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures d'ouverture et sur le site web de la municipalité.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 10<sup>e</sup> JOUR DE MARS 2023.

*Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière*

## **AVIS PUBLIC**

Aux personnes intéressées par un projet de règlement 2023-356 modifiant le règlement sur les dérogations mineures 2013-273 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de changer les critères d'évaluation d'une demande de dérogation mineure.

**AVIS PUBLIC** est donné de ce qui suit:

Lors d'une séance tenue le 6 mars 2023, le conseil a adopté le projet de règlement 2023-356 modifiant le règlement sur les dérogations mineures 2013-273 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de changer les critères d'évaluation d'une demande de dérogation mineure.

1. **Une assemblée publique de consultation** aura lieu le 3 avril 2023 à compter de vingt heures, à la salle du conseil située au 181, route Centrale à Saint-Valérien. L'objet de cette assemblée est de présenter le projet de règlement 2023-356 modifiant le règlement sur les dérogations mineures 2013-273 pour la municipalité de Saint-Valérien afin de changer les critères d'évaluation d'une demande de dérogation mineure. Au cours de cette assemblée publique, le maire expliquera le projet de règlement et entendra les personnes qui désirent s'exprimer.
2. Le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, aux heures d'ouverture et sur le site web de la municipalité.

DONNÉ À SAINT-VALÉRIEN, CE 10<sup>e</sup> JOUR DE MARS 2023.

Marie-Paule Cimon, directrice générale et greffière-trésorière

# COMMUNAUTÉ

## **CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAINT-VALÉRIEN**

Les membres du conseil d'administration du Club des 50 ans et plus de Saint Valérien tiens à souligner les anniversaires du mois de mars de nos membres en règle :

Mesdames Angéline Roussel, Pâquerette Gagnon et Francine Loof.

Tous nos meilleurs vœux d'anniversaire, santé et joie de vivre!

## **BREF RETOUR SUR LES RESPONSABLES DES ACTIVITÉS DU CLUB 50 :**

- Brigitte Caron, Présidente –secrétaire du Club 50 et Animatrice des activités: ViActive (Plein Air et randonnés, entraînement et gym, pickelball adulte et junior) 418-730-2011
- Berthe Landry, Administratrice –trésorière : activité de cartes 418-736-5337
- Francine Loof, Administratrice : Activités de Mini putt en saison 418-736-0030

## **BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES**

La présidente du club 50 est heureuse d'annoncer la présence de 2 nouveaux membres au sein de club recrutés en février 2023 :

- Monsieur Nelson Gagnon
- Madame Yolande Lechasseur

Bienvenue à vous deux et au plaisir de participer aux nombreuses activités du club avec nous!

# LES ATELIERS DES SAVOIRS PARTAGÉS DE SAINT-VALÉRIEN PROPOSENT UNE SÉRIE DE 3 SOIRÉES CINÉMA-DISCUSSION GRATUITES!

En 2<sup>e</sup> d'une série de 3 : Le documentaire québécois « Humus » de Carole Poliquin.

Bande annonce <https://vimeo.com/683856400>

**Date** : Jeudi le 9 mars 2023 de 18h00 à 20h15

**Lieu** : La Grande Salle du Centre Communautaire de Saint-Valérien

**Durée du film** : 1h35

Le film sera suivi d'une période de discussion animée par Marie-Hélène Lagueux-Tremblay, agronome, candidate à la maîtrise en agroforesterie et cofondatrice de la ferme agroforestière Aux Jaseurs des Cèdres !

## SYNOPSIS

« Les sols partent en poussière. Selon la FAO, la totalité des terres arables de la planète pourraient avoir disparu d'ici 60 ans.

Avec l'humilité qu'exige désormais le degré de destruction planétaire, un couple de maraîchers travaillent à mettre en œuvre dans leurs jardins les grands principes de la nature, en quête d'une nouvelle alliance avec le vivant. Des savoirs anciens et nouveaux les guident sur ce chemin, des savoirs qui réaffirment la complexité d'un monde interdépendant, fruit de milliards d'années de coévolution. »

De la pizza sera offerte sur place! On vous attend dès 17h00. On a hâte de vous voir!

Ce projet est rendu possible grâce à la contribution du Lab22 - Laboratoire d'innovations sociales et environnementales. Plus d'info sur le Lab22 ici <https://www.lab22.org/>



Lab  
22

Laboratoire  
d'innovations  
sociales et  
environnementales

